



GSC MISSION STATEMENT

DÉCLARATION DE MISSION DU SGC

As an open, efficient, independent and permanent European public service, the General Secretariat of the Council ensures that the European Council and the Council operate smoothly and lends them every assistance necessary so they can perform the missions conferred on them by the treaties to further the development of the Union. The General Secretariat provides advice and support to members of the European Council and the Council and to their Presidents in all areas of activity, as well as in the context of ministerial meetings and intergovernmental conferences.

The core values that guide the General Secretariat – as an organisation as well as its individual employee – in carrying out its mission are:

Professionalism

In our work, we demonstrate integrity, professional competence, efficiency and commitment. We are active and open-minded in seeking solutions. We are responsible and accountable for our work.

Esprit de corps

We cooperate and communicate clearly so that the General Secretariat can carry out its mission effectively and consistently.

Impartiality

We are objective in carrying out our duties and treat all members of the European Council and the Council impartially in keeping with our duty of loyalty to the European Union. In our multicultural environment, we treat everybody with equal respect.

En tant que service public européen ouvert, efficace, indépendant et permanent, le Secrétariat général du Conseil assure le bon fonctionnement du Conseil européen et du Conseil et leur fournit toute l'assistance nécessaire pour qu'ils puissent exercer les missions qui leur sont assignées par les traités dans l'intérêt du développement de l'Union européenne. Le Secrétariat général donne des conseils et un soutien aux membres du Conseil européen et du Conseil et à leurs présidents dans tous les domaines d'activité, ainsi que dans le cadre de réunions des ministres et de conférences intergouvernementales.

Les valeurs fondamentales qui guident le Secrétariat général – en tant qu'organisation comme au niveau de chacun des membres de son personnel – dans l'accomplissement de sa mission sont les suivantes:

Compétence professionnelle

Dans l'exécution de notre travail, nous faisons preuve d'intégrité, de compétence professionnelle, d'efficacité et d'engagement. Nous sommes actifs et manifestons de l'ouverture d'esprit dans la recherche de solutions. Nous sommes responsables de notre travail et devons en rendre compte.

Esprit de corps

Nous coopérons et communiquons de manière claire pour que le Secrétariat général puisse accomplir sa mission efficacement et de façon cohérente.

Impartialité

Nous sommes objectifs dans l'accomplissement de nos tâches et traitons tous les membres du Conseil européen et du Conseil de manière impartiale dans le respect de notre devoir de loyauté envers l'Union européenne. Dans notre environnement multiculturel, nous traitons chacun avec le même respect.